

Compte Rendu Séance du Conseil Municipal du :**Jeudi 21 Mai 2026**

L'an deux mille vingt-six le 21 Mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Maurin, dûment convoqué en date du 7 Mai 2026, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Claude RODRIGUEZ, Maire.

Etaient présents : RODRIGUEZ Claude, ROY Anne-Laurence, MERCOURT Patrice, ROQUES Marie-Christine, LACOSTE Guy, AESCHLIMANN Samuel, RAPHAËL Elodie, COUILLARD Jessika, BATHIER Marie.

Absents excusés : MALCAYRAN Jean-Claude,

Pouvoirs : MALCAYRAN Jean-Claude à RODRIGUEZ Claude

Absents non excusé(e)s : néant

Secrétaire de Séance : Marie-Christine ROQUES

Date de la convocation : 7 Mai 2026

Ouverture de séance à : 20H33

Séance close à : 22h45

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
10	9	1	10

1 / Validation du compte rendu de la séance du 30 Avril 2026

Après lecture et tour de table le compte rendu du 30 Avril 2026 est validé.

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2 / Délib 01 /21-05-2026

Objet : Choix des entreprises travaux de rénovation du Presbytère ;

Dans le cadre des travaux de rénovation du logement de l'ancien Presbytère une procédure de consultation, marché à procédure adaptée, a été lancée le 9 Avril 2026 ; la Commission Communale d'Appel d'Offres s'est réunie ce 21 Mai 2026 à 14h00 avec le maître d'œuvre qui a présenté les résultats de l'analyse des offres qui ont été déposées.

Monsieur le Maire présente le détail des lots pour ces travaux et les entreprises sélectionnées suite aux résultats de l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre :

LOT	ENTREPRISE	MARCHE DE BASE HT	+ OPTION HT	MARCHE TOTAL HT
1- Gros Œuvre / VRD / Carrelage	LEDU	80.433, 15		80.433, 15
2- Charpente / Couverture / Zinguerie	SCA	24.635, 10	13.329, 55	37.964, 65
3- Menuiseries Extérieures / Intérieures	THOMAS FILS	55.971, 26		55.971, 26
4- Plâtrerie / Isolation	RC 82	28.755, 50		28.755, 50
5- Electricité / Plomberie / Chauffage / VMC	FURLAN	38.592, 00		38.592, 00
6-Peintures / Sols souples	LES PEINTRES AGENAIS	16.876, 02		16.876, 02
	Total :	244.977, 03	13.329, 55	258.306, 58

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Retient** les entreprises ci-dessus pour exécuter les travaux pour un montant de **258.306, 58 euros HT** (base + option) ;
- **Autorise** le maire à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de ce marché ;

VOTANTS : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

3 / Délib 02 /21-05-2026

Objet : Correction des délibérations 4 du 04/06/2025 et 8 du 07/04/2026 ; échange de terrain consorts VIANNAY / COMMUNE ; CR des Vergers ;

Dans le cadre de l'échange de terrains préalable aux travaux de déplacement d'une portion du CR des vergers à Ferrussac, le Notaire chargé du dossier demande d'apporter les corrections suivantes aux délibérations 4 du 04/06/2025 et 8 du 07/04/2026 :

- Préciser que l'échange sera fait entre la commune et les consorts VIANNAY (et non Monsieur LAPIERRE Vincent) ;
- Préciser que les frais notariés seront à la charge des consorts VIANNAY ;
- Valoriser les lots échangés ;

Monsieur le Maire propose, comme cela avait été approuvé lors d'un précédent dossier de porter la valeur du terrain à 1 euro du mètre carré ; ainsi les lots seraient valorisés de la façon suivante :

- Lot cédé aux consorts VIANNAY : 396 euros (396 m2)
- Lot cédé à la commune : 338 euros (338 m2)

Monsieur le Maire précise que cette proposition de valorisation recueille l'avis favorable des consorts VIANNAY.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Corrige les délibérations 4 du 04/06/2025 et 8 du 07/04/2026 dans le sens où :**
L'échange de terrain sera fait entre la commune et les consorts VIANNAY ;
Les frais notariés seront à la charge des consorts VIANNAY ;
- **Valorise les lots échangés de la façon suivante :**
Lot cédé aux consorts VIANNAY : 396 euros (396 m2)
Lot cédé à la commune : 338 euros (338 m2)

VOTANTS : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

4 / Délib 03 /21-05-2026

Objet : rectification des commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen et des représentants communaux ;

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°12 du 20 Mars 2026 les représentants communaux aux différentes commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen ont été désignés.

Suite à l'installation du nouveau Conseil Communautaire et par courrier en date du 30 Avril 2026, Monsieur Olivier GRIMA, Président de l'Agglomération d'Agen, fait part de la constitution des 16 commissions permanentes approuvée lors du conseil d'agglomération du 23 Avril 2026, auxquelles il faut rajouter le Commission Intercommunale pour l'Accessibilité -CIA-.

Il précise par ailleurs, qu'afin d'être plus efficaces et cohérents lors des débats, il serait souhaitable que les mêmes élus soient aux commissions :

- « Environnement et gémapi » et « énergies renouvelables et patrimoine communautaire ».
- « Santé, accessibilité et handicap » et « CIA ».

Ces 17 nouvelles commissions, même si elles restent dans les mêmes thématiques que les précédentes, ne correspondent plus dans leur dénomination à celles mentionnées dans la délibération n°12 du 20 Mars 2026.

Monsieur le Maire propose aux élus d'adopter le nouveau tableau des commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen suivant :

NOM DE LA COMMISSION	ELUS TITULAIRES PROPOSES	ELUS SUPPLEANTS PROPOSES
COHESION SOCIALE ET POLITIQUE DE LA VILLE	1 – Claude RODRIGUEZ	1 – Anne-Laurence ROY
RESSOURCES HUMAINES, EMPLOI ET PLIE	1 – Marie-Christine ROQUES	1 – Claude RODRIGUEZ
ENERGIES RENOUVELABLES ET PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	1 – Patrice MERCOURT	1 – Jean-Claude MALCAYRAN
HABITAT ET LOGEMENT	1 – Claude RODRIGUEZ	1 – Patrice MERCOURT
MOBILITES	1 – Guy LACOSTE	1 – Marie BATHIER
VOIRIE, PISTES CYCLABLES ECLAIRAGE PUBLIC ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1 – Jean-Claude MALCAYRAN	1 – Guy LACOSTE
EAU POTABLE, EAUX PLUVIALES ET ASSAINISSEMENT	1 – Jean-Claude MALCAYRAN	1 – Patrice MERCOURT
ENVIRONNEMENT ET GEMAPI	1 – Jean-Claude MALCAYRAN	1 – Patrice MERCOURT
FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE	1 – Anne-Laurence ROY	1 – Marie-Christine ROQUES
URBANISME, PLANIFICATION ET ADS	1 – Jean-Claude MALCAYRAN	1 – Claude RODRIGUEZ
PETITE ENFANCE ET VIE ETUDIANTE	1 – Jessika COUILLARD	1 – Elodie RAPHAEL
TOURISME	1 – Anne-Laurence ROY	1 – Marie-Christine ROQUES
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET RURALITE	1 – Samuel AESCHLIMANN	1 – Jessika COUILLARD
SANTE, ACCESSIBILITE ET HANDICAP	1 – Elodie RAPHAEL	1 – Jessika COUILLARD
COMMISSISON INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE – CIA -	1 – Elodie RAPHAEL	1 – Jessika COUILLARD

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, NUMERIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	1 – Elodie RAPHAEL	1 – Jessika COUILLARD
Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées – CLECT –	1 – Claude RODRIGUEZ	1 – Jean-Claude MALCAYRAN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Valide** le nouveau tableau des commissions permanentes de l’Agglomération d’Agen, tel que présenté ci-dessus.

VOTANTS : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

5 / Délib 04 /21-05-2026

Objet : Occupation du Domaine Public Friterie Belge Ambulante ;

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité avait été contacté à l’automne 2025 par un couple de nationalité Belge, établi dans le Tarn et Garonne, qui propose un service ambulant de friterie belge.

Ils sont venus en Mairie le 5 Mai dernier afin de présenter leur projet :

Leur souhait serait de venir une fois par semaine, le mercredi en fin d’après-midi, à partir du 1^{er} juillet et jusqu’en septembre ; si ce service fonctionne bien ils pourraient également le proposer le samedi en fin d’après-midi ;

Ils pourraient stationner leur food-truck le long de la Halle sur la Place du Château Abbatial ;

Ils sont autonomes avec un groupe électrogène insonorisé ;

L’occupation du domaine public à titre commercial ne pouvant être autorisée sans contrepartie financière, **Monsieur le Maire demande** aux élus leur avis sur cette proposition et de fixer un tarif d’occupation du domaine public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Donne** un avis favorable à la venue d’un food-truck friterie belge tel que décrit ci-dessus, à compter du 1^{er} juillet 2026 ;
- **Précise** que ces jours doivent être respectés afin de ne pas être en concurrence avec le commerce multiservices existant qui propose des pizzas et burgers les mardis, jeudis et vendredis ;
- **Précise** qu’il souhaiterait, en priorité, que le commerçant utilise l’électricité d’un bâtiment communal plutôt que son groupe électrogène (risque de nuisances sonores) ;
- **Fixe** le tarif de l’occupation du domaine public à 20 euros par prestation avec l’électricité fournie ou 15 euros par prestation sans électricité.

VOTANTS : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

6 / Délib 05 /21-05-2026

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°1 du 12 septembre 2019 le conseil municipal a mis en place la nouvelle dénomination des voies dans le cadre de l’adressage normalisé.

Depuis cette date des mouvements ont eu lieu et de nouveaux logements a été créés directement ou par division d’un logement existant.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il convient, pour faciliter le repérage, l'acheminement du courrier, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Le Maire de Saint-Maurin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2213-28 ;

Considérant que le numérotage des habitations en et hors agglomération constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** la création des numéros de voirie suivant conformément au plan joint en annexe.

<u>Dans l'agglomération :</u>		
N° habitation	Nom donné à la voie	Référence Cadastreale
3 bis	Impasse de l'Abbaye	C 411
3 bis	Rue du 8 Mai	C 541
2 bis	Rue du Centre	C 746
19 bis	Rue Basse	C 426
290 A	Chemin du Pont	C 520
290 B	Chemin du Pont	C 519

VOTANTS : 10**Pour : 10****Contre : 0****Abstention : 0****6 / Le point sur la trésorerie communale ;**

Elle est de 239.000 euros à ce jour ; le solde de la subvention de l'Agglo d'Agen pour la tranche 4 du clocher a été versée pour 24.410.93 euros ;

15 / Questions et informations diverses :

- **Actualités du Maire depuis le 30 Avril 2026 :**
- 5 Mai avec Anne-Laurence à Foulayronnes formation gestion des incivilités et cyber attaques avec la Gendarmerie ;
- 5 Mai réception en Mairie des personnes pour la friterie belge ;
- 6 Mai réception du Président du Foot et de sa trésorière pour aborder le sujet des vestiaires du foot qui ne sont plus conformes aux normes du district ;
- 6 Mai rencontre avec Chloé PENIDON de l'Agglomération d'Agen et Jean-Claude MALCAYRAN pour les travaux de voirie dans les rues du village ;
- 7 Mai à St-Laurent pour l'élection du nouveau Comité Syndical du Chenil de Caubeyres ;
- 7 Mai bureau des maires à l'Agglo d'Agen

Compte Rendu Séance du Conseil Municipal du :

Jeudi 21 Mai 2026

- 8 Mai Cérémonie de commémoration à Tayrac et St-Maurin ; de bons retours et implication des nouveaux élus et des enfants de l'école ; revoir l'organisation du chant avec les enfants ;
- 18 Mai rencontre avec la présidente des Amis des Chats afin de faire connaissance et présenter l'activité de l'association ; sensibilisation sur la stérilisation ;
- 19 Mai vote des élèves de l'école en mairie, pour leur livre préféré, avec Elodie RAPHAËL
- 21 Mai Commission d'Appel d'Offres remise de l'analyse des offres faite par notre maître d'œuvre pour les travaux au Presbytère
- **Nouvelle date pour le Conseil d'Ecole** à St-Maurin : 23 Juin 2026 à 18h00 au lieu du 16 Juin ;
- **Composition de la CCID** suite aux propositions qui ont été faites après les élections municipales de Mars 2026 madame la Directrice Départementale des Finances Publiques a arrêté la liste des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs comme suit :
 - Commissaires titulaires : MERCOURT Patrice, MALCAYRAN Jean-Claude, BROTO Georges, PONDAVEN Julien, TAILLEFER Olivier, HERY Isabelle ;
 - Commissaires suppléants : BOUILLANT Jérôme, COUILLARD Jessika, LACOSTE Guy, LARRIVE Michelle, PAULHE Frédéric, GUALDE Jean-Michel ;
- **Invitation de l'AMF** au Webinaire : réussir son pacte de gouvernance le 25 juin 2026 de 14h30 à 16h30 ; personne
- **Invitation AG du CAUE** le 25 Juin 2026 à 9h00 Ste Livrade sur Lot ; Guy LACOSTE
- **Formation Plan Communal de Sauvegarde Opérationnel** par la CLI de Golfech les 9 ou 10 juin 2026 : Guy, Patrice, Anne-Laurence souhaitent s'inscrire pour le 9 juin ;
- **Rapport d'analyses de la cantine scolaire** ; lecture des résultats du dernier prélèvement en date du 27 Avril 2026 ; les prélèvements sur les plats et les surfaces sont tous bons ;
- **Courrier de l'Association la Mouette** pour l'organisation de la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre ; les élus sont favorables à cette démarche qui pourrait être associée à celle de l'Agglo d'Agen pour la Journée de l'arbre ; Jessika suggère de choisir des essences qui seraient adaptées à l'humidité et de les planter dans la réserve foncière humide route de Montjoi ;
- **Remerciements des associations** ASSAD Beauville, Restos du Cœur et Le Club de l'Abbaye de St-Maurin pour la subvention 2026 ;
- **Réponse à la question posée** par Michelle LARRIVE lors du conseil du 30 Avril 2026 sur l'implantation d'une clôture pour les animaux en bordure de l'Escorneboeuf ;
- **Réunion Escorneboeuf : mercredi 10 juin 2026 à 14h00 ;**
- **Elodie RAPHAËL** fait un point sur la visioconférence à laquelle elle a assisté sur le sujet du service civique volontaire : pour les jeunes de 16 à 25 ans ; contrat de 24h /semaine ; 500 euros Etat et 115 euros à la charge de la commune ; possibilité de verser en bons carburant ou autre, durée de 6 à 12 mois, possibilité de mutualiser avec une commune voisine ;
- **Visite de la centrale de Golfech** : la date est retenue pour le 7 Octobre 2026 ;
- **Edition du Guide Santé** par l'Agglo et la Ville d'Agen ; ce support est présenté aux élus et remis à ceux qui le souhaitent ;
- **Visite des bâtiments communaux avec le nouveau conseil municipal** : la date reste à définir ;
- **Date prochain conseil** : mercredi 8 juillet 2026 à 19h30

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 22h45 ;

Le Secrétaire,
Marie-Christine ROQUES ;

Le Maire,
Claude RODRIGUEZ.